vront être tirés et distribués le jour même de la Fête nationale.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Réunion des Commissions mardi 7 juillet, à 20 h. 30, au siège de la Commission civile.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA GRANDE KERMESSE DE MARCQ-BOURG

La grande kermesse annuelle de Marcq-Bourg s'est ouverte hier dimanche au milieu de la plus grande animation. Jamais l'on n'avait reçu tant de forains à Marcq. La Place était littéralement pleine. Le soleil reconnaît joyeusement et les promeneurs vinrent très nombreux; dans la soirée surtout ils affluèrent vers le vieux bourg et se répandirent dans les établissements forains, tandis que sur le zinc des cafés, la bonne bière des Flandres coulait à flots.

Excellente journée de joie et de bonheur où l'on oubliait soucis et misères, où l'on se trouvait heureux de s'amuser sainement.

Un enfant devenu malade tombe d'une balançoire et se blesse mortellement

Un pénible accident a marqué hier la ducasse du Bourg. Il était environ 16 h. 45 et les diverses attractions étaient prises d'assaut par les enfants.

Le petit Robert Boxoen, 11 ans et demi, demeurant chez ses parents, rue Saint-Roch, quartier de l'Epinette, à Marquette, avait pris place dans une nacelle de balançoire appartenant à M. Crayweest, forain, à La Madeleine. Soudain l'enfant se sentit mal et, voulant sans doute se lever, il tomba inanimé sur le sol.

On s'empressa aussitôt de le relever et M. le docteur Delescluse, mandé, vint lui donner des soins. L'enfant, qui se trouvait sous le coup d'une violente commotion et qui portait une blessure au genou droit, fut transporté à l'Hospice-Hôpital, où vers 18 heures il décédait sans avoir repris connaissance.

M. le commissaire de Marcq a ouvert une enquête.

HALLUIN

Six chevaux à qui on avait fait passer la Lys à la nage sont saisis

Deux complices des fraudeurs ont été arrêtés

Le propriétaire des animaux, un Roncquois, est connu

La douane vient de découvrir une affaire de fraude d'un caractère assez singulier :

Dans la nuit de samedi à dimanche, trois douaniers de la brigade de Roncq, le sous-brigadier Augustin Thomas et les préposés Gabriel Maillard et André Letor, étaient de service sur les bords de la Lys, à l'endroit dénommé par la douane: « Trois cents pas avant la Belle-Promenade », non loin de l'estaminet bien connu, au « Tambour » et à douze mètres de la rivière, en cet endroit mitoyenne.

Vers 23 heures, les douaniers furent témoins d'un fait assez étrange: Ils virent un individu traverser la Lys à la nage, traînant derrière lui trois chevaux, les uns après les autres, et les faisant passer de la rive belge de la rivière à la rive française. Deux autres individus les suivaient à la nage, les chassant.

Une fois sur le territoire français, les chevaux furent abandonnés dans une prairie bordant la Lys, cependant que les trois individus repassaient en Belgique par le même chemin.

Tandis que ses deux collègues restaient en surveillance, le préposé Letor se rendit dans la prairie pour y garder les animaux. C'est alors qu'intervinrent des douaniers de Bousbecque : le sous-brigadier Tresbara et le préposé Kerssody, qui se trouvaient en service de patrouille, carrière du « Tambour », qui se joignirent à leur collègue Letor pour continuer la surveillance des animaux.

Cependant, sous les yeux du sous-brigadier Thomas et du préposé Maillard, trois autres chevaux passaient la Lys de même façon : laissés en liberté, les animaux allaient rejoindre les trois premiers dans la prairie.

Les douaniers continuaient tous leur service d'observation, quand vers 3 h. 45, ils virent arriver de la direction d'Halluin deux individus qui se disposaient à emmener les six chevaux.

Les fonctionnaires se montrèrent soudain et procédèrent à leur arrestation. C'était un nommé Louis Turpin, 36 ans, originaire de Tourcoing, commerçant, demeurant estaminet de la Belle-Promenade, 250, rue de la Lys, à Halluin; il était accompagné de son fils, Louis Turpin, 17 ans.

Interrogés, ils prétendirent avoir agi pour le compte d'un marchand de pommes de terre, Bauduin Houttekète, rue Latérale, 16, à Roncq, qui leur avaient offert une somme de 10 fr. par animal pour les abriter dans l'écurie attenante à l'estaminet de la Belle Promenade et les livrer ensuite vers 8 heures à proximité.

Le père et le fils ont été maintenus en état d'arrestation et transférés à Lille.

La douane poursuit l'enquête sur cette prise, qui a une valeur de 7.800 francs.

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Séance du 5 juillet 1931. 23 versements, dont 3 nouveaux pour 38.925 fr.; 8 remboursements, pour 9.400 fr. — Administrateur de service: M. G. Wallaert.

A L'ECOLE DE MUSIQUE. — Nous avons publié hier le palmarès des concours de fin d'année de l'Ecole municipale de musique d'Halluin.

Nous pouvons annoncer que la distribution solennelle des prix aura lieu le dimanche 2 août prochain. Comme de coutume, les élèves prépareront pour la circonstance un concert artistique.

AU GROUPE DES MUTILES. — Demain mardi 7 juillet, à 19 h. 30, aura lieu une réunion de groupe, au siège, rue Française. A l'ordre du jour: Banquet du 14 juillet.

ETAT-CIVIL. — **Publications de mariages.** — Jérôme Géries, 24 ans, tisserand, rue Saint-Pierre, 65 et Marie-Madeleine Bouckaert, 21 ans, ourdisseuse, rue de Lille, 249. — Gustave Vanneste, 44 ans, ouvrier linier à Menin et Marie Bossaert, 44 ans, rue de la Lys, 65. — Maurice Dobbels, 20 ans, ourdisseur à Roncq et Marie-Antoinette Voet, 21 ans, ménagère, rue du Midi, 47.

RONCQ

UN JEUNE GARÇON SE JETTE SUR UNE AUTO

Il est grièvement blessé

Un accident d'une certaine gravité s'est produit à Roncq, dans la soirée de dimanche, vers 19 heures.

Les enfants du Patronage Saint-Joseph, situé rue de Lille, près de la gare, venaient de sortir. L'un d'eux, le jeune Paul Deltour, âgé de 7 ans et demi, fils de M. Joseph Deltour-Devos, employé de la Mairie et beaucier du Café de la Tête d'Or, avait accompagné plusieurs petits camarades dans la rue Jeanne-d'Arc. Les ayant quittés, l'enfant regagna la rue de Lille, qu'il voulut traverser. Il regarda vers la gare si la route était libre, mais ne vit pas du côté opposé une automobile qui, conduite par M. Carlos Dewerdt, cafetier, 24, rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix, à une allure modérée descendait la rue.

L'enfant s'engagea donc sur la chaussée et alla se jeter sur l'avant de la voiture. Un témoin, M. Alfred Struyve, de Tourcoing, s'était précipité afin de retenir le jeune imprudent, mais il était arrivé trop tard. Déjà l'accident s'était produit.

Fort heureusement, l'auto avait pu [illegible] et l'enfant ne trouva pour ainsi dire coincé entre la roue avant et la chaussée.

Un autre témoin, M. Léon Lava, le releva et le transporta à l'estaminet du « Coq Chantant », tenu par M. Henri Soen, où M. le docteur Vermeersch, de Tourcoing, bientôt aidé de M. le docteur Béal, de Roncq, accourus aussitôt, lui prodigua ses soins.

Les médecins relevèrent une double fracture de la cuisse gauche et une blessure assez sérieuse à la tête. Bien que l'état du petit blessé ne semble pas grave, les docteurs ont cru devoir réserver leur diagnostic. La victime a été transportée chez ses parents.

De l'enquête ouverte par M. Briceu, commissaire de police, il ne semble pas que la responsabilité de l'automobiliste puisse être engagée.

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Séance du 5 juillet 1931: 8 versements, pour 19.900 fr. 6 remboursements, dont un soldé pour 7.011 francs 90. — Administrateur de service: M. Emile Decottignies.

Le Congrès national des Anciens Prisonniers civils de guerre, à Péronne

Samedi, a eu lieu à Péronne (Somme) le Congrès national des Anciens Prisonniers civils de guerre, sous la présidence de M. Hanon, président fédéral.

La matinée fut réservée aux réunions de commissions. Ces travaux continuèrent pendant une partie de l'après-midi. Vers 17 h., les congressistes tinrent une assemblée plénière sous la présidence de M. Daudre, maire de Péronne.

Après la séance de clôture, un banquet a été servi sous la présidence du représentant du Ministre. Dimanche après-midi, une représentation a été donnée au théâtre de verdure du château de Péronne.

LILLE

Une somme de 2.200 francs est volée dans un buffet

En rentrant chez lui, samedi, vers 16 heures, M. Désiré Desavay, contremaître, demeurant 55, rue Roland, a constaté la disparition d'une somme de 2.200 francs, composée de deux billets de 1.000 francs et de deux de 100 francs, qu'il avait déposée dans le buffet de sa salle à manger située au premier étage.

Le meuble ne portait aucune trace d'effraction.

CARNET DU JOUR

NECROLOGIE

— On annonce la mort de M. l'abbé Henri Camerlynck, vice-doyen honoraire, décédé à Winnezeele, à l'âge de 79 ans.

Né à Saint-Jans-Cappel, il fut successivement vicaire à Ghyvelde, Coutiches, Hazebrouck et Comines, aumônier à l'hôpital général à Lille, vicaire à Armentières, chapelain de Bray-Dunes et de Coudekerque, curé de Winnezeele, de 1903 à 1906.

— On annonce la mort de Monsieur Auguste Masurel, ancien négociant en laines, 27 ter, rue de la Fosse-aux-Chênes, Roubaix, survenue à Marseille le 1er juillet 1931. Les funérailles auront lieu le mardi 7 juillet, à 9 heures 30, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être inhumé dans le caveau de famille. Réunion à l'église. — La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église. — On est prié de n'apporter ni fleurs ni couronnes. — De la part de Mme A. Masurel. — Il n'y aura pas de faire-part le présent avis en tenant lieu. 608

OBIT. — Vous êtes priés d'assister à l'Obit solennel du Mois qui sera célébré en l'église Saint-Amand, à Lainghe, le mardi 7 juillet, à 9 h., pour le repos de l'âme de M. Henri-Adolphe Vanthorre, décédé le 2 juin, dans sa 57e année.

AVIS IMPORTANT

aux personnes se rendant à la COTE BELGE

Devant le tarif de transport par rail de plus en plus élevé, « LA NUTRICIA » de Laeken, soucieuse des intérêts de sa nombreuse clientèle, a décidé d'effectuer elle-même, par ses camions-automobiles, le ravitaillement de ses dépôts du littoral, supprimant de ce chef également les intermédiaires que lui imposait le transbordement par le système ferroviaire, telle qu'elle le fait depuis toujours pour sa succursale d'Anvers.

Cette initiative permet à « LA NUTRICIA » de livrer dorénavant ses produits au public à des prix de beaucoup inférieurs.

De nombreuses félicitations sont parvenues de toutes parts à « LA NUTRICIA » des médecins ainsi que des parents dont les enfants sont à la mer, et des amateurs du délicieux Yoghourt Nutricia, qui sont légion. — Aussi, ces félicitations sont un encouragement bien mérité.

Pour gouverne, les nouveaux prix sont affichés dans tous les dépôts Nutricia au littoral et ne peuvent être modifiés sous aucun prétexte.

Vous rendrez service à vos parents, amis et connaissances en leur communiquant ce qui précède.

CHEMIN DE FER DU NORD

BILLETS D'EXCURSION POUR LONDRES

— A l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet et des courses de Goodwood, des billets d'excursion à prix réduits de 1re, 2e et 3e classes seront délivrés au départ de Lille pour Londres, via Calais, Boulogne, Dunkerque, les 11, 12, 13, 26, 27 et 28 juillet 1931.

En outre, pendant cette période, la gare de Lille délivrera également conjointement avec les billets de 15 jours des billets à prix réduits de même validité pour certaines gares du Nord de l'Angleterre.

Pour tous renseignements, s'adresser aux guichets de renseignements des gares de Lille, Roubaix, Tourcoing.

POUR VOS REINS
EVIAN
A JEUN ET AUX REPAS

Le meilleur purgatif, l'huile de ricin,

désormais en poudre composée

SANS GOUT ET SANS ODEUR.

Tous les médecins sont d'accord pour reconnaître à l'huile de ricin toutes les qualités du purgatif par excellence. Malheureusement, ceux qui doivent l'absorber lui reconnaissent un grave défaut : son aspect et son goût répulsifs. C'est pourquoi tant de personnes délaissent le purgatif qui leur conviendrait le mieux parce qu'elles ne peuvent le voir sans faire des haut-le-cœur.

Désormais, ceux dont l'intestin délicat et paresseux exige un laxatif agissant efficacement sans le fatiguer et, de temps à autre, un purgatif à l'abri de toute critique, pourront recourir sans crainte au Ricinpoudre, nouvelle préparation de l'huile de ricin en poudre composée qui s'administre en cachets, donc sans goût, sans odeur, sans difficulté d'absorption, et à la dose d'un cachet tous les deux jours comme laxatif et de deux cachets le soir comme purgatif.

La formule et la préparation du Ricinpoudre ont été hautement approuvées par le docteur Pouchet, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris et membre de l'Académie de médecine. Voici d'ailleurs ce qu'en dit ce maître de la thérapeutique : « L'action stimulante de Ricinpoudre sur la sécrétion de la muqueuse intestinale est douce et ne détermine pas de coliques. D'ailleurs, en l'administrant sous forme de cachets, on réalise graduellement, suivant la quantité, une influence eccoprotique, laxative ou purgative.

« Il est possible d'en faire un usage très prolongé comme laxatif à la dose d'un seul cachet tous les deux jours sans qu'il en résulte, soit une accoutumance, soit des inconvénients. Deux cachets produisent un effet nettement purgatif. »

L'opinion de l'éminent professeur Pouchet concorde exactement avec celle du professeur Pietro Albertoni, de l'Université royale de Bologne, que nous avons citée dans un précédent article.

Ricinpoudre est donc appelé à rendre les plus grands services et son succès est déjà considérable, car ceux qui l'ont essayé, comme laxatif ou comme purgatif, ne veulent plus entendre parler d'autre chose.

On trouve Ricinpoudre dans toutes les pharmacies, la boîte de 2 cachets, 3 francs (impôt compris) et 10 francs la boîte de 8. Dépôt : M. Fourmy, pharm., 16, rue Cambronne, Paris (15e).

NORD

Au Comité départemental des Mutilés et Réformés

Le Comité départemental des Mutilés et Réformés de la guerre du Nord s'est réuni en assemblée plénière à la Préfecture, le samedi 4 juillet courant, à 15 h., sous la présidence de M. Louis Boujard, secrétaire général du Nord, assisté de M. Cassel, secrétaire général du Comité départemental.

L'assemblée prend connaissance de divers rapports concernant, d'une part, l'adjudication faite le 30 juin dernier à l'Ecole des Mutilés de Tourcoing et, d'autre part, le fonctionnement du service des emplois réservés pendant le mois de juin 1931.

Il a été attribué pendant le mois de juin 1931, 51 secours divers aux Mutilés, veuves de guerre, s'élevant à la somme de 5.985 francs; 179 allocations trimestrielles aux ascendants de militaires morts pour la France, s'élevant à la somme de 1.700 francs; 13 familles de mutilés et veuves de guerre ont bénéficié des allocations journalières pendant le temps de la rééducation, s'élevant ensemble à la somme de 2.317 fr. 50; 12 familles de veuves pensionnées de la guerre ont bénéficié des allocations journalières s'élevant à la somme de 1.488 fr. au titre de malades suivis par les dispensaires ou leur médecin traitant; 53 familles de pensionnés de guerre réhospitalisés ou soignés à domicile ont bénéficié des allocations journalières s'élevant à la somme de 8.277 francs.

La réunion est levée à 16 heures.

La prochaine assemblée aura lieu le 29 août 1931.

A l'Office national du Combattant

Le Comité départemental des Mutilés et Réformés de la guerre, chargé provisoirement de l'application des décisions de l'Office national du Combattant, s'est réuni en assemblée générale le samedi 4 juillet 1931, à 15 heures, sous la présidence de M. des Rotours, vice-président du Comité départemental.

L'assemblée prend connaissance d'un rapport indiquant par classe d'âge, le nombre de titulaires de la carte du combattant.

L'Office national du Combattant a informé les Comités départementaux qu'il possède actuellement la documentation nécessaire à l'examen des demandes de carte du combattant présentées par les anciens militaires ou marins ayant pris part à des campagnes coloniales antérieures au 2 août 1914. Il est rappelé, à cette occasion, que le diplôme de la médaille commémorative des expéditions coloniales ne constitue pas une pièce justificative suffisante et que les intéressés doivent fournir, en outre, tous documents précisant leurs services de guerre : états signalétiques et des services, certificats d'origine de blessure, témoignages, etc.

L'Office national du Combattant a reconnu la qualité de combattant à 170 anciens combattants de la guerre 1870-71 et a rejeté une demande de carte du combattant présentée également au titre de cette campagne.

Le rapport sur le fonctionnement du service administratif indique que le nombre de titulaires de la carte du combattant, à la date du 30 juin 1931, est de 136.002, et que l'on compte encore 2.020 demandes en instance; d'autre part, le nombre de recours reçus depuis le 1er janvier 1931, en application de l'art. 4 du décret du 1er juillet 1930, est de 1.049, ce qui porte à 8.943 le nombre des requêtes présentées dans ces conditions ; on compte actuellement 6.440 dossiers à l'instruction.

Après qu'on eut statué sur diverses demandes de secours, l'assemblée fut levée à 17 heures 45.

Un camion transportant des ouvriers agricoles verse dans un fossé, à Loon-Plage

M. Planckeel, de Petite-Synthe, conduisait en camion, aux champs, soixante ouvriers et ouvrières pour la cueillette des petits pois quand, dans les dunes de Loon-Plage, la direction du lourd véhicule se rompit et le camion versa dans le fossé. Trois ouvriers furent blessés légèrement.

Un enfant se jette sur une auto à Raches

M. Callens, négociant en mercerie à Lille, passait en automobile, route nationale, lorsque, tout à coup, un garçonnet de huit ans, le jeune Descarpentries, voulant traverser la chaussée, se jeta sur la voiture.

Relevé, le petit imprudent fut conduit dans une pharmacie voisine, où l'on constata qu'il portait une fracture du pied droit.

Un incendie à Haulchin

Un incendie s'est déclaré dans une grange de la ferme Macares. Trente mille kilos de paille battue se trouvaient dans cette grange, d'une surface d'environ 1.200 mètres carrés. L'alarme donnée, des ouvriers de la ferme et des voisins accoururent et, au moyen d'une pompe à bras, limitèrent les dégâts en attendant l'arrivée des sapeurs-pompiers de Denain. On ignore à quelle cause attribuer ce sinistre.

Depuis plusieurs jours, personne n'était entré dans la grange.

Une mystérieuse agression à Valenciennes

Lorsqu'il rentra, vers 23 heures, à son domicile, 31, rue du Faubourg-de-Paris, M. Fernand Spel trouva sa femme au lit, la figure ensanglantée, une plaie à la tête et une autre près de la tempe gauche.

Son mari l'interrogeant, elle lui répondit qu'un individu qu'elle n'avait pas reconnu l'avait assommée. Tout ce qu'elle put dire, c'est qu'il était vêtu de blanc.

L'immeuble, commun avec d'autres locataires, était fermé à clef et M. Spel ne se connaît pas pas d'ennemis.

M. le Commissaire de police procède à une enquête

SOMME

M. Paul-Boncour préside à Moreuil l'inauguration de divers bâtiments communaux

La ville de Moreuil a inauguré ses bâtiments communaux érigés pour remplacer ceux détruits lors des offensives de 1918, qui éprouvèrent grandement cette localité industrielle.

Moreuil a retrouvé son complet développement, grâce en partie à l'aide donnée dès la fin de la guerre par le département de la Seine-Inférieure.

Aussi, en hommage, Moreuil a érigé une fontaine monumentale, qui a été inaugurée en même temps que l'hospice, l'hôtel de ville, l'établissement de bains, le stade et l'école.

Pour donner à cette solennité le caractère d'une renaissance pacifique, la municipalité avait invité, pour la présider, M. Paul-Boncour, ancien ministre, qui, arrivé à 11 heures 30, a été reçu par la municipalité. Il a présidé un grand banquet et inauguré ensuite l'hôtel de ville.

L'inauguration d'une plaque à la mémoire du maréchal Joffre à Amiens

La Légion picarde des Anciens Combattants a pris l'initiative de faire apposer une plaque à la mémoire du maréchal Joffre, sur l'hôtel du quartier général du 2e corps d'armée, où Joffre résida lorsqu'il commandait ce corps, avant de devenir généralissime.

L'inauguration de cette plaque a eu lieu dimanche matin, à 10 heures, en présence du maire d'Amiens, du préfet de la Somme et du général Maître, commandant actuel du 2e corps.

Concerts et Spectacles

Le JOURNAL DE ROUBAIX *ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.*

CASINO DE ROUBAIX
AUJOURD'HUI : Matinée à 3 heures
PRIX RÉDUITS
Soirée à 8 heures 30
PRINCESSE, A VOS ORDRES
Les 4 Plumes Blanches
VENDREDI PROCHAIN :
QUEL PHÉNOMÈNE, avec Har. Lloyd

COLISÉE (Tél. 486 Rx
Matin. 3 h. Prix réduits. Soirée 8 h. 30
Lilian Harvey, Henry Garat dans
PRINCESSE, A VOS ORDRES
Grande comédie musicale parlée et chantée en français
Richard Arlen dans
Les 4 Plumes Blanches
DEUX SUPERPRODUCTIONS

TOURCOING-HIPPODROME
CE SOIR à 8 heures 30
Gaby MORLAY dans
MAISON DE DANSES
Les 4 Plumes Blanches
De la gaîté, du drame et passion
SAMEDI PROCHAIN
QUEL PHÉNOMÈNE avec Har. Lloyd

Téléph. 3.81 **OLYMPIA** CINÉ DANCING
SOIRÉE à 7 h. 30. — 2 grands films
MAISON DE DANSES
avec G. Morlay et C. Vanel. 100 % parl.
LES 4 PLUMES BLANCHES
Gd film sonore. — Les Actualités parlantes

SPLENDID-CINÉ Rue des Anges Tél. 14.40
Matin. 15 h. Prix réduits. Soir. 20 h. 15
Un grand film français
LE CRIME DE SYLVESTRE BONNARD
d'après le roman d'Anatole France, avec Mistral, Thér. Kolb, Ch. Lamy
LE PRIX D'UN BAISER
Grand film sonore avec Ant. Moreno, Mona Maris. — ACTUALITÉS

LE CENTENAIRE DE L'APPLICATION DE L'HÉLICE A LA NAVIGATION SERA CÉLÉBRÉ A BOULOGNE-SUR-MER

La ville de Boulogne célébrera du 29 août au 6 septembre prochain, le centième anniversaire de la découverte par un de ses enfants, Frédéric Sauvage, de l'application de l'hélice pleine à la navigation, découverte dont les conséquences ont été incalculables en premier lieu pour la navigation maritime puis, par la suite, pour la navigation aérienne.

Elle entend donner à cette célébration un prestige [illegible] international [illegible]

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

Le 25e Tour de France

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

LA SIXIÈME ÉTAPE : LES SABLES-BORDEAUX

Le classement

Voici le classement définitif de la sixième étape du Tour de France cycliste:

1er Hamerlinck, en 10 h. 46' 20"; 2e Leducq, à une roue; 3e Battesini; 4e Di Paco; 5e Siegel; 6e Le Calvez; 7e Vervaecke, même temps; 8e Rebry, en 10 h. 46' 25"; 9e Ghysels; 10e Demuysère; 11e Scheppers; 12e Dewaele; 13e Van Ryssel-berghe; 14e Giacobbe; 15e Gestri; 16e Pesenti; 17e Oppermann; 18e Lamb; 19e Pipoz; 20e Antenen; 21e Buchi; 22e Thierbach; 23e Metze; 24e Geyer; 25e Stoepel; 26e Buse; 27e Sieronski; 28e A. Magne; 29e Benoit-Faure; 30e Maréchal; 31e Ch. Pélissier, même temps; 32e Péglion, en 10 h. 46' 25"; 33e Mauclair, 10 h. 48' 17"; 34e Altenburger, 10 h. 50' 46"; 35e Cepeda, même temps; 36e Bernard (1er touriste routier) en 11 h. 02' 23"; 37e Vanvierst, en 11 h. 08' 20"; 38e Bulla; 39e Buttafochi; 40e Viarene; 41e Gœdhys; 42e Van Tricht; 43e Van Coootenbulle; 44e Pancerra; 45e Jean Bidot; 46e Godinat; 47e Guiramand; 48e Moreels; 49e Catalini; 50e Naert; 51e Orecchia; 52e Gremo; 53e Camusso; 54e Viarengo; 55e Bajard; 56e François Henri; 57e Fave; 58e Ussat; 59e Berton.

Le classement général

1er Di Paco; 2e Ch. Pélissier; 3e A. Magne; 4e Demuysère; 5e Le Calvez; 6e Buse; 7e Rebry; 8e Gestri; 9e Pecanti; 10e Metze, tous en 42 h. 54' 37"; 11e Opperman, 42 h. 55' 13"; 12e Ledocq, 42 h. 55' 27"; 13e Péglion, m. t.; 14e Tierbach, m. t.; 15e Dewaele, 42 h. 57' 28"; 16e Giacobbe; 17e Battesini, tous les deux en 42 h. 55' 40"; 18e Ghysels, 42 h. 55' 50"; 19e Vervaecke; 20e Siegel, tous deux en 42 h. 55' 57"; 21e Sieronski, en 42 h. 56' 17"; 22e Benoit-Faure, 42 h. 56' 48"; 23e Antenin, 42 h. 57' 47"; 26e Bucchi, 42 h. 58' 10"; 25e Hamerlinck, 42 h. 58' 48"; 26e Stoepel, 42 h. 59' 26"; 27e Scheppers, 43 h. 01' 09"; 28e Geyer, 43 h. 01' 35"; 29e Altemburger, 43 h. 1' 52"; 30e Pipoz, 43 h. 10' 27"; 31e Grupo, 43 h. 17' 29"; 32e Camusso, 43 h. 17' 29"; 33e Orecchia, 43 h. 19' 19"; 34e Mauclair, 43 h. 28' 48"; 35e Maréchal, 43 h. 31' 22"; 36e Van Ryssel-berghe, 43 h. 38' 41"; 37e Bulla (1er touriste), 43 h. 38' 57"; 38e Naert, 43 h. 46' 52"; 39e Bernard, 43 h. 50' 20"; 40e Guiramand, 43 h. 52' 47"; 41e Vanvierst, 43 h. 52' 54"; 42e Bajard, 43 h. 55' 24"; 43e Gothuys, 43 h. 57' 50"; 44e J. Bidot, 43 h. 57' 50"; 45e Pancera, 43 h. 57' 50"; 46e Van Grostenbruel, 43 h. 58' 26"; 47e Catalini, 44 h. 02' 50"; 48e F. Henri, 44 h. 04' 24"; 49e Godinat, 44 h. 06' 42"; 50e Viaene, 44 h. 10' 39"; 51e Venot, 44 h. 14'16"; 52e Van Tricht, 44 h.15'39"; 53e Faxi, 44 h. 15' 57"; 54e Brugemi, 44 h. 17' 52"; 55e Moreels, 44 h. 17' 55"; 56e Loncke, 44 h. 18' 50"; 57e Viarengo, 44 h. 27' 11"; 58e Berton, 44 h. 27' 44"; 59e Buttafocchi, 44 h. 34' 15"; 60e Cepa, 44 h. 37' 16"; 61e Lamb, 44 h. 38' 46"; 62e Bouillet, 44 h. 42' 57"; 63e Ussat, 44 h. 43' 49"; 64e Fayolle, 45 h. 18' 20"; 65e Nitzchke, 45 h. 21' 43".

Le classement international

1re France, 128 h. 43' 51"; 2e Italie, même temps; 3e Allemagne, 128 h.44'41"; 4e Belgique, 128 h. 44' 42"; 5e Australie-Suisse, 128 h. 51' 10".

L'ETAPE D'AUJOURD'HUI BORDEAUX-BAYONNE (180 kilom.)

L'horaire probable

Bordeaux (0 km.).....	11 h.
Hostens 36 km.).....	12 h. 12
Castets (126 km.).....	15 h. 12
Bayonne (180 km.).....	17 h.

Les contrôles. — De signature: Hostens, Castets; de ravitaillement: néant.

* *

L'affichage des résultats à nos vitrines

Comme les années précédentes nous afficherons dans les vitrines de nos bureaux de Roubaix, Tourcoing, Lille et Mouscron, les résultats des étapes quelques instants après les arrivées.

CYCLISTES
Assouplissez votre pédalage en adoptant les
Manivelles Courbes Chandèze
4, Avenue du Maréchal-Foch, 4
MARCQ-EN-BARŒUL (Nord)

FOOTBALL-ASSOCIATION

L'assemblée générale des arbitres de la Ligue du Nord

L'assemblée générale des arbitres s'est tenue dimanche matin à Lille, salle de l'Orphéon.

A 10 h., la séance est ouverte sous la présidence de M. Vanlaton, président de la Commission régionale de la C.R.A.

Plus de deux cents arbitres étaient présents.

L'assemblée adopte à l'unanimité l'ordre du jour de la précédente session, puis M. Vandevegaete, secrétaire général, donne lecture de son rapport sur la saison 1930-31; il y eut l'an dernier 4.452 rencontres, chiffre doublé depuis 1925; le chiffre des dépenses a atteint 140.000 fr. La Ligue du Nord possède le plus d'arbitres fédéraux de France et la conclusion qui s'impose est qu'il faut travailler sans arrêt pour la saison prochaine.

M. Vanlaton adresse les remerciements du bureau à tous les arbitres qui se sont dérangés si nombreux. Abordant l'épineuse question des déplacements, M. Vanlaton dit que le jour où l'on fera confiance aux arbitres il y aura possibilité qu'un Lillois arbitre un match à Lille, un Calaisien à Calais ou à Boulogne. Jusque là la C.R.A. fait tout son possible pour éviter les longs déplacements, mais il faut en tout faire la part des choses.

On procède à la distribution des récompenses. Et l'assemblée discute en fin de compte les vœux présentés. On adopte un vœu décidant d'envoyer un membre de la C.R.A. à la Commission de discipline; un autre vœu disant qu'un membre de la C.R.A. s'absentant plus de trois fois sans excuses aux réunions sera considéré comme démissionnaire.

Un troisième vœu au sujet des élections des neuf membres de la C.R.A. provoque des interventions orageuses des délégués maritimes en ce qui concerne les élections de M. Pauchet. Ce vœu est finalement adopté.

Un vœu au sujet du maintien du barème des déplacements des arbitres est renvoyé à l'étude, l'assemblée faisant confiance à la Ligue du Nord à ce sujet. On adopte aussi un vœu fixant le temps nécessaire aux arbitres pour faire partie de la C.R.A. et des Commissions de district; le temps est fixé à deux saisons.

L'assemblée devient houleuse à propos d'un vœu émis par la Commission maritime et qui n'aurait pas été remis à l'assemblée pour figurer à l'ordre du jour. A ce propos un vif incident s'engage entre le président, M. Vanlaton, et un délégué maritime, M. Mallet. Finalement le débat s'éternisant, on passe outre et on procède au vote pour les membres de la C.R.A.

Voici les résultats de ce vote: MM. Leclercq, 123 voix; Baert, 122 voix et Petercens sont élus au premier tour pour 3 ans. M. Honadin est élu pour 1 an.

Cet après-midi, dans la même salle de l'Orphéon, une conférence a été faite par M. Meadcoht, arbitre fédéral honoraire de Lorraine. Le sujet traité était: « L'arbitre et certaines fois de jeu ».

De nombreux arbitres étaient présents et l'orateur a remporté un grand succès.

Le Congrès des Juniors de la Ligue du Nord

Par une fâcheuse coïncidence, à la Taverne Excelsior, les dirigeants du football-association s'intéressant aux juniors ont tenu, hier matin dimanche, une réunion ayant lieu à la même heure que l'assemblée générale des arbitres et, de ce fait, plusieurs défections durent être enregistrées.

Pourtant étaient présents : MM. Boulton, président de la Commission centrale des juniors ; Bonte, de l'I.C.L. ; Verstracte, de l'O.L. ; Cremeaux, président de la Commission des juniors du district terrien ; l'abbé Flipo ; MM. Fiolet, Carin, Roques, pour ne citer que ceux-là ; tous les clubs étaient représentés.

La séance débuta par une allocution du président M. l'abbé Flipo, puis on examina les divers vœux présentés et on entendit lecture du rapport présenté par M. Fiolet, secrétaire général de la Commission régionale des juniors. En voici les principaux points :

La Coupe du Nord des juniors a englobé 59 clubs au lieu de 39 l'an dernier. La Ligue du Nord (juniors) s'est taillé un grand succès au Concours du Jeune footballeur, ayant quatre classés dans les cinq premiers, dont la première place. La Commission régionale avait sous son contrôle cette saison 2018 juniors, en augmentation de 738 sur la saison précédente. 1.390 matches furent disputés. Les effectifs étaient les suivants : Artois, 572 ; Escaut, 262 ; Maritime, 223 ; Picardie, 138 ; Terrien, 913.

La conclusion du rapport de M. Fiolet est celle-ci : La situation des juniors et minimes est meilleure, on espère qu'elle s'améliorera encore. Il est heureux de souligner l'esprit de discipline chez les jeunes, ce qui amène moins d'infractions aux règlements et une meilleure surveillance de tous les éléments juniors et minimes.

ATHLETISME

L'ÉLIMINATOIRE INTERRÉGIONALE D'ATHLÉTISME DE METZ

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

L'interrégionale de Metz fut une jolie réunion bien organisée par le capitaine Clayeux du C.I.P. de Metz. Il est néanmoins malheureux de constater qu'une épreuve comme l'interrégionale soit courue sur un terrain qui, quoique soigné spécialement par M. Clayeux, s'avéra défectueux. Au point de vue sportif, en effet, nous avons vu le 400 séries se courir « à la bagarre » et les finales de 200-400 et 400 haies, se courir à trois couloirs. Ce qui n'est certes pas réglementaire, la piste étant quelque peu friable, désavantageant totalement les hommes courant en force comme Mannaert, Dubois, Hus, etc. Le Nord se montra néanmoins brillant en cette journée. Le Racing-Club de Roubaix en 4×100 mètres battit le record, réussissant 45 s. Charier de l'Excelsior battit le record de la perche avec 3 m. 37, et en toute dernière heure, la Fraternelle d'Onnaing battit le record du 4×400 en 3 min. 34 s.

Les résultats

100 mètres: 1. Oberlé (Strasbourg), 11" 1/5; 2. Grœner (Nancy); 3. Heiss (Colmar); 4. Delerue (Roubaix).

220 mètres: 1. Oberlé (Strasbourg), 23"; 2. Delerue (Roubaix) à 2 mètres; 3. Mannaert (Onnaing).

400 mètres: 1. Dickely (Nancy), 52" 2/5; 2. Heny (Strasbourg); 3. Hennot (Auxerre).

800 mètres: 1. Petit (Nancy), 2' 01"; 2. Lequeux (Dijon), 2' 02" 2/5; 3. Ruch (Strasbourg); 4. Toussaint (Macérienne). Cassart et Collet se laissent mettre en boîte au début de la course et ne peuvent jamais se placer.

1.500 mètres: 1. Fonne (Strasbourg), 4 m. 13 s.; 2. Fraisard (Belfort), 4 m. 16 s.; 3. Cobou (Lille), à 2 mètres; 4. Bolender (Strasbourg). Cobou a le tort de se cantonner trop longtemps dans le peloton de queue, lorsqu'il produit son effort il est trop tard mais il remonte à la troisième place avec facilité.

5.000 mètres: 1. Dernoux (Sochaux), 16' 05" 2/5; 2. Hestheyer (Nancy), 16' 11"; 3. Demelanville (Lens); 4. Hanrion (Caufa); 5. Fouquet (Neufchâteau).

10.000 mètres: 1. Dumont (Sochaux), 34' 03"; 2. Boitet (Pommery); 3. Lemilliet (Arras); 4. Leclercq (ind.).

110 m. haies: 1. Adleheim (Sochaux), 16'; 2. Monnet (Onnaing), à 1 m.; 3. Luck (Strasbourg). Roth arrivé second est déclassé.

400 mètres haies: 1. Adelheim (Sochaux), 57' 2/5; 2. Monnet (Onnaing); 3. Cordier (Dijon).

3.000 m. steeple: 1. Martin (Colmar), 10 m. 28' 2/5; 2. Mirebel (Epernay); 3. Ruer (Onnaing); 4. Parisot (Châlons).

Saut en h